

Matière à  
Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Au capital social de 2 000 euros  
RCS Limoges 844752394  
Siège social : 50 rue Elisée Reclus 87 000 Limoges

## Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22/08/2023

Le 22/08/2023,

Au siège social,

Madame Alexandra Caroline Bavière, demeurant 17 Rue Joinville 87 100 Limoges,

Associé unique de la Société par actions simplifiée unipersonnelle Matière à,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- le transfert du siège social ;
- la modification corrélative des statuts ; et
- les pouvoirs à conférer en vue des formalités.

### PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société au 17 rue Joinville 87 100 Limoges, à compter du 25/08/2023.

### DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de la première décision, l'associé unique décide de modifier l'article des statuts de la Société relatif au siège social, afin que soit constatée la nouvelle adresse selon la rédaction suivante :

*Le siège social est fixé : 17 rue Joinville 87 100 Limoges.*

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

### TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Signature de l'associé unique :

**Matière à - Atelier d'architecture**  
SASU au capital de 2000 euros  
50 rue Elisée Reclus 87000 Limoges  
SIRF7 844 752 394 00016  
TVA intracommunautaire FR80 844752394